



RALLYE 6H ROLLER

REGLEMENT & CLASSEMENT



Promoteur & Organisateur :

Le promoteur du Rallye 6H Roller est la Ligue du Centre - Val de Loire de Roller Sports (LCVLRs). Le promoteur et chaque organisateur des étapes contribuent à parts égales à la dotation des récompenses et à la communication du Rallye 6H & 3H Roller.

Rallye 6H Roller :

Le Rallye 6H Roller est une épreuve combinée regroupant l'ensemble des étapes de « 6 Heures Roller » dont l'objectif est de fidéliser les participants.

Les épreuves de « 6 Heures Roller » inscrites au calendrier de la LCVLRs sous le label « Rallye 6H Roller » participent à son classement général.

Rallye 3H Roller des Bleuets :

Le Rallye 3H Roller est strictement réservé aux catégories les plus jeunes. Il est disputé sur des étapes spécifiques du circuit du 6H Roller. Ce Rallye obéit aux mêmes règles que le Rallye 6H Roller.

Le Rallye 3H des Bleuets est une épreuve combinée regroupant l'ensemble des étapes de « 3 Heures Roller des Bleuets » dite « 3H des Bleuets ».

Les épreuves de « 3H des Bleuets » inscrites au calendrier de la LCVLRs sous le label « Rallye 3H des Bleuets » participent à son classement général.

Jury :

La LCVLRs désigne le Jury. Le jury est composé de 3 membres. Le rôle du jury est d'assurer la régularité du « Rallye 6H Roller », de valider les classements, de traiter les réclamations.

Engagement :

Les équipes participant à une épreuve de « 6 Heures Roller » participent de droit et sans frais supplémentaire, au Rallye 6H Roller.

Les équipes « Rallye 6H Roller » sont classées selon les mêmes catégories que celles utilisées dans les épreuves « 6 Heures Roller ».

Une équipe « Rallye 6H Roller » est uniquement définie par le couple : « nom, catégorie ».

Classement :

A l'issue de chaque épreuve, un classement est effectué selon le couple « nom, catégorie » des équipes sans contrainte

de nombre minimum d'engagement.

Les équipes se verront attribuer des points dont le principe est de valoriser les premières places.

Les points attribués sont définis en fonction du nombre d'équipes dans la catégorie participant à l'étape (NP) et de la place acquise par l'équipe à l'étape (PL), selon le barème suivant:

1^{ère}: NP + 15 points

2^{ème}: NP + 10 points

3^{ème}: NP + 6 points

4^{ème}: NP + 3 points

5^{ème}: NP + 1 point

6^{ème}: NP - PL + 6 points

Suivantes: formule identique au 6^{ème}.

Dernière: NP - PL + 6 = 6 points.

Le classement général est obtenu en additionnant les points acquis à chaque étape.

Le classement sera établi prioritairement selon le nombre d'étapes effectuées et le nombre de points acquis. En cas d'égalité, les résultats de la dernière étape seront déterminants. Si une égalité subsiste, les résultats de l'étape précédente seront déterminants, ... ainsi de suite jusqu'à la première étape. Si l'égalité subsiste les équipes seront déclarées aequo et recevront les mêmes récompenses.

Le classement général provisoire du Rallye 6H Roller sera calculé à l'issue de chaque épreuve. La LCVLRs en assure la diffusion.

Après validation et officialisation par le jury, le classement général définitif sera diffusé et rendu public par la LCVLRs.

Récompense :

La cérémonie de remise des récompenses du Rallye 6H Roller et du Rallye 3H Roller est officiellement organisée par la LCVLRs.

Le trophée du Rallye sera attribuées dans chacune des catégories du « Rallye 6H Roller » à l'équipe classée première.

La première équipe ou les trois premières équipes de chaque catégorie seront récompensées selon la participation recensée dans les catégories :

- de 1 à 5 équipes participantes : La première,
- plus de 5 équipes : Les 3 premières.

Les lauréats du Rallye 6H Roller devront avoir participé au minimum à 2 étapes.

